

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 25 (1945)  
**Heft:** 9

**Rubrik:** Revue de presse franco-suisse

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE DE PRESSE FRANCO-SUISSE

## « ANACHRONISME OU HARDIESSE ? »

« L'expérience qui débute chez nos amis suisses, nous voulons parler de la nouvelle politique des prix du gouvernement fédéral, mérite d'être suivie ici avec la plus grande attention.

« De quoi s'agit-il? Placé devant le risque de revendications ouvrières fondées, là encore, sur la disparité des augmentations de prix et de salaires survenues depuis la guerre et susceptibles, le jour où elles seraient satisfaites, de mettre les industries d'exportation vitales pour le pays en posture de plus en plus difficile vis-à-vis de la concurrence internationale, le gouvernement de Berne a décidé d'abaisser dans des proportions relativement importantes les prix de certaines denrées de première nécessité.

« L'expérience tentée par les autorités bernoises peut avoir une portée beaucoup plus vaste que celle qu'on serait enclin à lui assigner de prime abord.

« D'une part, en effet, la Suisse saura si, par ce moyen, elle peut espérer atteindre sans bouleverser aucune de ses positions économiques et monétaires fondamentales le moment où s'affronteront sur les marchés internationaux les forces industrielles enfin libérées des sujétions de la guerre. Mais, d'autre part, le problème de savoir s'il est possible, dans des conditions données, d'améliorer le standard de vie des salariés autrement que par le jeu des relèvements incessants des salaires, aura peut-être reçu un commencement de solution.

« Considérée sous cet angle, l'expérience suisse, qui pourrait n'être qu'un anachronisme, apparaîtrait d'une grande hardiesse. » (« La Tribune économique », Paris, 12 octobre 1945).

## « UNE SITUATION PEU SATISFAISANTE... »

Après avoir relevé les allègements qu'il désire voir apporter aux relations économiques franco-suisse, M. J. H. conclut :

« Et cependant, s'il existe des voisins qui pourraient aujourd'hui commercer normalement, c'est bien la France et la Suisse. Maintenant que les transports ont été sensiblement améliorés, il suffirait que l'on donnât à l'initiative privée la possibilité de s'affirmer et que l'on réduisît, de

part et d'autre, les exigences et les contrôles officiels pour qu'en peu de temps les échanges franco-suisse reprennent leur rythme d'avant guerre. » (« La Tribune de Genève », 29 septembre 1945).

## « LES INNOVATIONS DU COMPTOIR SUISSE DE LAUSANNE »

« Cette manifestation a été le symbole de l'effort de la Suisse, qui, durant ces années de guerre, fut privée de la plupart des matières premières indispensables à ses différentes industries, et a dû résoudre des problèmes particulièrement difficiles. Des machines nouvelles, des perfectionnements, des articles de qualité, prouvent que ces efforts n'ont pas été vains.

« La veille de la fermeture du Comptoir, une grande journée d'amitié franco-suisse à laquelle participèrent de

nombreux Français venus des départements limitrophes, permit de mettre en valeur l'intérêt que la Suisse prenait à la reprise rapide de nos relations commerciales.

« L'attrait exercé sur les visiteurs suisses par le pavillon de la France a montré que le rayonnement de notre pays était toujours aussi grand que par le passé et que le renom de la qualité et du goût français était toujours intact. » (« Moniteur officiel du commerce et de l'industrie », 11 octobre 1945).

## UN VOYAGE SUR LE RÉSEAU FRANÇAIS

Après avoir montré l'étendue des destructions du réseau de la S. N. C. F., après avoir décrit l'admirable travail fourni par les cheminots durant l'occupation — *en travaillant, le rail français a sauvé le pays de la ruine*, — après avoir insisté sur l'effort surhumain que représente la reconstruction et sur la rapidité avec laquelle les travaux ont été menés à chef, l'auteur conclut :

« D'une façon générale, il convient de relever que l'administration et le personnel ont travaillé la main dans la main durant ces années terribles, et que cette collaboration continue dans le même esprit. Le visiteur ne peut qu'être frappé

de la camaraderie exceptionnelle qui règne entre les chefs et les employés de tout rang. Et cette camaraderie n'est pas affectée. Elle est réelle et profonde. L'ingénieur et l'ouvrier, après avoir travaillé ensemble, ne se quittent pas sans se serrer amicalement la main. Dans les voyages en commun ou sur les locomotives, ils conversent sans aucune crainte. Il leur arrive, quand le cas se présente, de manger à la même table. L'esprit social y est très développé, parce que chef et employé ont le sentiment d'agir pour un but commun. La Société nationale des chemins de fer français forme une « équipe » (« Bulletin des C. F. F. », octobre 1945).

Signalons en outre :

« **LA SUISSE EST LE PAYS DU REFERENDUM** » (« Les Echos », 9 octobre 1945).

« **LA SUISSE ET LA GUERRE** », résumé du discours de M. Kobelt, Chef du département militaire de la Confédération suisse, révélant les dangers auxquels la Suisse a échappé pendant cette guerre. (« La Bataille », 11 octobre 1945).

« **UNE SOLUTION FÉDÉRALISTE** », par Léon van Vassenhove, Docteur ès lettres de l'Université de Fribourg, où se trouve exposée de façon particulièrement intéressante et objective la neutralité et le fédéralisme suisses. (« La Tribune des Nations », 5 octobre 1945).